

Lbg, May

9 août 1966

jb/6

Fédération suisse des associations
de fabricants d'horlogerie

12, rue d'Argent

2500 B i e n n e

Ve. - Nd. Ant. 873.1.

Messieurs,

Vous vous souviendrez sans doute qu'au cours des années 1963 et 1964 vous avez été approchés par M. W.J. Fischer, Conseiller honoraire du Ministère de l'économie des Antilles néerlandaises, qui désirait voir s'installer dans son pays d'adoption un centre de formation professionnelle pour horlogers-rhableurs. Vous étiez alors convenus avec lui que votre délégué à Lima procéderait à une enquête sur place pour juger de la situation.

M. Fischer vient de prendre contact avec notre ambassade à La Haye pour relancer son idée et savoir où en était notre étude de cette question.

Nous avons consulté le Service de la coopération technique qui ne peut pas envisager, de quelque manière que ce soit, de participer à la réalisation éventuelle d'un tel projet. Avant de répondre à notre ambassade, nous désirerions savoir si M. Desmeules a pu faire l'expertise projetée et si oui, quelles en étaient ses conclusions.

S'il vous semblait possible et souhaitable d'envisager la réalisation de l'idée de M. Fischer, à plus ou moins longue échéance, nous suggérerions à ce dernier de se mettre directement en rapport avec vous. Si, cependant, tel n'était pas le cas, nous vous serions reconnaissants de nous donner les arguments ayant déterminé votre décision négative.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Département fédéral de l'économie publique
Le Vice-Directeur de la Division du Commerce:

Annexe: photocopie lettre du 29 avril 1966
de l'Ambassade de Suisse, La Haye

sig. Moser

